

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COPIE

Décret n° 2021 - 304 du 25 mai 2021
portant nomination d'un représentant personnel du Président
de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans
et programmes

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2016-238 du 20 août 2016 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République tel que modifié par le décret n° 2021-82 du 29 janvier 2021,

DECRETE :

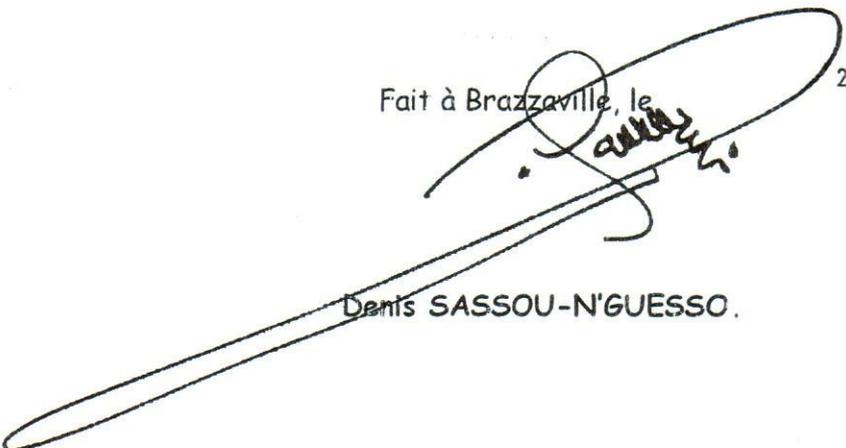
Article premier : Monsieur Gilbert ONDONGO est nommé, avec rang et prérogatives de ministre d'Etat, représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes.

Article 2 : Monsieur Gilbert ONDONGO percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Gilbert ONDONGO, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

25 mai 2021



Denis SASSOU-N'GUESSO.